

PROGRAMME DE FORMATION

Capacité professionnelle de transport de marchandises (+3,5 tonnes)

Formations en présentiel 140 heures

CAP GESTION (SASU) — SIREN 922 593 561 — NDA 11922583992 — capacitepoidlourd.fr

<p>FORMATION Capacité professionnelle de transport de marchandises (+3,5 tonnes)</p>	<p>140 heures en présentiel 3 Sessions : Juillet, Août ou Septembre 2026</p> <p>Session Juillet : Du 29/06/2026 au 24/07/2026 Session Août : Du 27/07/2026 au 28/08/2026 Session Septembre : Du 31/08/2026 au 25/09/2026</p> <p>Horaires : Matinée : 09h00 à 13h00 Après-Midi : 14h00 à 17h00</p>
<p>Tarif FORMATION Capacité professionnelle de transport de marchandises (+3,5 tonnes)</p>	<p>1999 € <i>TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI.</i></p>
<p>Option : Formation Révisions</p>	<p>35 heures en présentiel Session : Du 28/09 au 02/10/2026</p> <p>Du Lundi 28/09/2026 au Vendredi 02/10/2026</p> <p>Horaires : Matinée : 09h00 à 13h00 Après-Midi : 14h00 à 17h00</p>
<p>Tarif : Option Formation Révisions</p>	<p>299 € <i>TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI.</i></p>
<p>Lieux des formations en présentiel</p>	<p>Boulogne-Billancourt, Colombes, Nanterre, Gennevilliers (92)</p>

 **Prendre rendez-vous**

 **Appeler le 06 13 10 35 16**

Intitulé de la formation

Capacité professionnelle de transport de marchandises (+3,5 tonnes)

Attestation délivrée par le Ministère de la Transition Écologique. Valable à vie.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la comptabilité et la gestion financière d'une entreprise de transport
- Appliquer le droit commercial, social et civil au secteur du transport
- Gérer l'activité commerciale et la relation client
- Connaître la réglementation professionnelle et les normes de sécurité
- Organiser des opérations de transport national et international

Public concerné

- Toute personne souhaitant créer ou gérer une entreprise de transport de marchandises
- Créateurs ou repreneurs d'entreprise de transport routier
- Salariés en reconversion vers le secteur du transport

Analyse du besoin du bénéficiaire

- Un entretien préalable (téléphonique ou en présentiel) est réalisé avec chaque candidat afin d'identifier ses besoins, son projet professionnel et ses éventuelles contraintes.
- Un questionnaire de positionnement est remis au candidat pour évaluer ses connaissances initiales et adapter l'accompagnement pédagogique.
- Les attentes du financeur (OPCO, France Travail, entreprise) sont prises en compte lors de l'élaboration du parcours de formation.

Prérequis

- Avoir 18 ans minimum
- Savoir lire et écrire le français
- Niveau d'études : CAP, BEP ou BAC (niveau BAC conseillé)
- Permis de conduire poids lourd : non exigé

Évaluation des acquis à l'entrée

- Un test de positionnement est réalisé en début de formation pour évaluer le niveau initial du stagiaire sur les thématiques clés du programme.
- Ce positionnement permet d'adapter le rythme pédagogique et d'identifier les axes de renforcement individuels.
- Les résultats sont consignés dans le dossier du stagiaire et servent de référence pour mesurer la progression en fin de formation.

Durée et modalités d'organisation

- 140 heures de formation en présentiel — 3 sessions au choix : Juillet, Août ou Septembre 2026
- Du lundi au vendredi : 09h00 à 13h00 — 14h00 à 17h00 (7 heures/jour)
- De 4 à 16 stagiaires apprenants par session
- Cours dispensés en salle de formation, dans une des communes suivantes : Boulogne-Billancourt, Colombes, Nanterre et Gennevilliers (92)
- Feuilles de présences signées par les participants et le formateur
- Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant
- Option révision en salle : 35 heures — Du 28/09 au 02/10/2026 (brevets blancs et examens de synthèse)

Délais d'accès

- **Inscription possible jusqu'à 14 jours avant le début de la session**, sous réserve de places disponibles.
- Les candidats reçoivent leur **convocation de session de formation par email 2 semaines avant le début de la formation**.
- Pour les **financements France Travail ou OPCO, prévoir un délai supplémentaire** lié aux démarches administratives.
- Droit de rétractation : le stagiaire dispose d'un délai minimum de 14 jours à compter de la signature du contrat ou de la convention de formation pour exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques par séquences
- Questionnaires, exercices et études de cas
- Échanges sur cas pratiques et retours d'expériences
- Supports de cours projetés et remis en format papier
- Contrôles des connaissances à chaque étape

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens techniques

- Salle de formation équipée : vidéoprojecteur, paperboard, accès internet Wi-Fi.
- Supports de cours remis en format papier et/ou numérique (PDF).
- Locaux conformes aux normes ERP et accessibles PMR.

Ressources pédagogiques

- Programme détaillé remis au stagiaire en début de formation.
- Supports de cours par module, exercices pratiques, études de cas, annales d'examen.
- QCM d'entraînement et brevets blancs en conditions réelles.
- Les stagiaires disposent de l'ensemble des ressources dès le premier jour et peuvent les conserver après la formation.

Encadrement et intervenants

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, justifiant d'une expertise dans le domaine du transport routier de marchandises et de la gestion d'entreprise.
- Les compétences des intervenants sont vérifiées avant toute intervention : diplômes, expérience professionnelle, évaluations des stagiaires.
- La coordination pédagogique est assurée par le responsable de formation, M. Abdelhafid BENAYADA.

Programme détaillé — 8 modules (140h)

Le programme couvre l'ensemble des compétences requises pour l'examen national de capacité professionnelle de transport de marchandises.

Module A — Droit commercial, social et civil (6h)

- Les différentes formes juridiques de l'entreprise (SAS, SARL, EURL, EI)
- Contrats commerciaux : formation, exécution et inexécution
- Droits et obligations du commerçant
- Notions de droit social appliqué au transport
- Conventions collectives du transport routier

Module B — Réglementation sociale (16h)

- Marchés publics et appels d'offres dans le transport
- Délégation de service public
- Conventions de transport et cahiers des charges
- Réglementation européenne des temps de conduite et de repos
- Règlement CE 561/2006 et directive 2002/15/CE
- Chronotachygraphe : utilisation et contrôle
- Durée du travail, repos hebdomadaire et congés
- Travail de nuit, travail le dimanche, astreintes

Module C — Gestion commerciale (7h)

- Définition de la politique commerciale de l'entreprise de transport
- Techniques de négociation et relation client
- Études de marché et analyse concurrentielle
- Recherche de fret et optimisation du plan de transport
- Fixation des prix et construction des tarifs
- Marketing et communication de l'entreprise de transport

Module D — Gestion financière de l'entreprise (70h)

- Comptabilité générale : principes et enregistrements courants
- Lecture et analyse du bilan et du compte de résultat
- Calcul et analyse du coût de revient d'une opération de transport
- Budget prévisionnel et plan de trésorerie
- Plan de financement et choix des investissements
- Tableaux de bord et indicateurs de gestion
- Facturation, TVA et obligations fiscales
- Assurances : responsabilité civile, marchandises, véhicules
- Gestion des créances et recouvrement
- Analyse financière et ratios de rentabilité

Module E — Réglementation professionnelle (20h)

- Conditions d'accès à la profession de transporteur routier
- Capacité professionnelle, honorabilité et capacité financière
- Inscription au registre des transporteurs
- Contrats de transport : lettre de voiture, CMR
- Contrats de location de véhicules avec ou sans conducteur
- Affrètement et sous-traitance
- Réglementation administrative des transports
- Services de contrôle et sanctions applicables
- Responsabilités du transporteur et du commissionnaire

Module F — Normes et exploitations techniques (7h)

- Poids et dimensions des véhicules : réglementation française et européenne
- Réception et immatriculation des véhicules
- Contrôle technique et entretien du parc
- Règles de chargement et d'arrimage
- Transport de denrées périssables (ATP)
- Normes environnementales et écotaxe

Module G — Sécurité (7h)

- Sécurité de la circulation routière
- Prévention des accidents et analyse des risques
- Mesures d'urgence en cas d'accident
- Transport de matières dangereuses (ADR) : classification et obligations
- Protocole de sécurité chargement/déchargement
- Document unique d'évaluation des risques professionnels

Module H — Transports internationaux (7h)

- Régime administratif des transports internationaux
- Autorisations de transport : bilatérales, CEMT, cabotage
- Contrat de transport international (CMR)
- Formalités douanières : transit, dédouanement
- Franchissement des frontières et documents requis
- Incoterms et opérations de commerce international

Récapitulatif des heures de formation par modules :

Module	Intitulé	Durée
A	Droit commercial, social et civil	6h
B	Réglementation sociale	16h
C	Gestion commerciale	7h
D	Gestion financière de l'entreprise	70h
E	Réglementation professionnelle	20h
F	Normes et exploitations techniques	7h
G	Sécurité	7h
H	Transports internationaux	7h
TOTAL		140h

 [S'inscrire à la prochaine session](#)

Modalités d'évaluation

En cours de formation

- QCM de contrôle des connaissances à chaque étape
- Études de cas avec corrections personnalisées
- Examens blancs en conditions réelles

Examen national

L'examen national se compose de deux épreuves :

- QCM : 100 points
- Épreuve rédigée : 100 points
- Note globale sur 200 points
- Admission : note totale supérieure ou égale à 120/200
- Note éliminatoire QCM : moins de 50 points
- Note éliminatoire rédigée : moins de 40 points

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et par le formateur selon les modalités de la formation.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer la satisfaction et la perception de l'évolution des compétences par rapport aux objectifs de la formation
- À froid, 60 jours après la formation, pour valider le transfert des acquis en situation de travail

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.

Engagement des bénéficiaires et prévention des ruptures de parcours

- Suivi individuel régulier par le formateur : points d'étape hebdomadaires pour identifier les difficultés et adapter l'accompagnement.
- Relance téléphonique ou par email en cas d'absence non justifiée, dès la première demi-journée.
- Entretien individuel proposé en cas de difficultés persistantes (compréhension, motivation, contraintes personnelles).
- Accompagnement renforcé pour les stagiaires en difficulté : révisions complémentaires, exercices ciblés, tutorat entre pairs.
- En cas de risque d'abandon, un échange est organisé avec le stagiaire et, le cas échéant, le financeur pour rechercher des solutions adaptées.

Indicateurs de résultats

- Taux de réussite à l'examen national : en cours de mesure (1ère session)
- Taux de satisfaction des stagiaires : en cours de mesure (1ère session)
- Nombre de stagiaires formés : en cours de mesure (1ère session)

Indicateurs mis à jour après chaque session de formation.

Tarifs et financement

Formation initiale (140h)	1 999 €
Option révision en salle (35h)	299 €

TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI.

- Formation initiale (140h) : 1 999 €
- Formation révisions (35h) : 299 €
- Pack complet — Initiale + Révisions (175h) : 2 298 €

Modalités de financement

- France Travail (AIF)
- OPCO
- Transition Pro
- Autofinancement

Accessibilité handicap

Nos prestations sont conçues pour être accessibles aux personnes en situation de handicap. Les salles de formation louées sont sélectionnées pour être adaptées aux personnes à mobilité réduite (accès PMR, rampes, ascenseur, portes larges \geq 90 cm, toilettes adaptées). Pour tout besoin spécifique (visuel, auditif, cognitif, etc.).

Contactez notre référent handicap qui étudiera votre demande et mettra en œuvre les adaptations raisonnables possibles (matériel compensatoire, accompagnement, orientation vers un partenaire spécialisé si nécessaire).

Référent handicap : Abdelhafid BENAYADA — 06 13 10 35 16 — capgestionfinance@gmail.com

- En cas de besoin spécifique, le référent handicap mobilise un réseau de partenaires spécialisés : AGEFIPH, Cap Emploi, MDPH, associations locales d'accompagnement.
- Une orientation vers un partenaire adapté est proposée si les aménagements nécessaires dépassent les capacités internes de l'organisme.

Réclamation, Difficultés, Aléas

Toute réclamation, difficultés rencontrées par les stagiaires, aléas organisationnels pédagogiques ou techniques peuvent être adressées par email à capgestionfinance@gmail.com ou par courrier au siège social : 10 rue des Canibouts, 92700 Colombes. Un accusé de réception est envoyé sous 48 heures et un traitement définitif est apporté sous 30 jours maximum.

Démarche d'amélioration continue

- Les appréciations des stagiaires (évaluations à chaud et à froid), les réclamations, difficultés, aléas et les résultats aux examens sont analysés après chaque session de formation.
- Un bilan pédagogique est réalisé à l'issue de chaque session pour identifier les axes d'amélioration : contenus, méthodes, organisation, intervenants.
- Les actions correctives sont formalisées, mises en œuvre et tracées dans un plan d'amélioration continue.

Contact

Organisme	CAP GESTION (SASU)
SIREN	922 593 561
SIRET	922 593 561 00017
NDA	11922583992
N° TVA	FR58922593561
Siège social	10 rue des Canibouts, 92700 Colombes
Téléphone	06 13 10 35 16
Email	capgestionfinance@gmail.com
Site web	capacitepoidlourd.fr

 Prendre rendez-vous

 Appeler le 06 13 10 35 16